



MONUSCO

Mission de l'Organisation des Nations Unies pour
la stabilisation en République démocratique du Congo
United Nations Organization Stabilization Mission
in the Democratic Republic of the Congo

12, Avenue des Aviateurs - Gombe
Kinshasa, RD Congo - BP 8811
Tél. +243 81 890 5000
+243 81 890 6000

CP/ OSMR/2026

Bureau du porte-parole et des relations avec les médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

La MONUSCO condamne les attaques meurtrières contre des civils en Ituri, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu

Kinshasa, 09 mai 2026 – La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) condamne avec la plus grande fermeté la récente vague d'attaques meurtrières visant des civils dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Des dizaines de civils ont été tués ces derniers jours dans des attaques survenues dans les territoires d'Irumu, de Djugu et de Mambasa, en Ituri, ainsi qu'aux environs d'Oicha, dans la province voisine du Nord-Kivu, et dans la chefferie des Bafuliru, au Sud-Kivu. Ces incidents démontrent une fois de plus la menace persistante que le conflit en cours fait peser sur les populations civiles dans l'est de la République démocratique du Congo.

La MONUSCO condamne toutes les attaques contre des civils, qui continuent d'aggraver l'insécurité, la peur et la vulnérabilité de communautés déjà durement affectées par le conflit.

La Mission note également avec une vive préoccupation des informations faisant état de frappes aériennes et de bombardements qui auraient eu lieu le 8 mai 2026 dans les zones de Kilolirwe et Mushaki, au Nord-Kivu, et qui auraient causé des victimes civiles.

La MONUSCO rappelle que toutes les parties ont l'obligation de protéger les civils, de respecter le droit international humanitaire, le droit international des droits de l'homme ainsi que les autres normes applicables du droit international, et de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter les pertes civiles et les dommages aux biens de caractère civil.

La MONUSCO réitère son appel à tous les acteurs afin qu'ils cessent immédiatement les attaques contre les civils et agissent dans le strict respect du droit international applicable. Les auteurs de violations du droit international humanitaire et d'atteintes aux droits humains doivent être traduits en justice.

Contacts : Ndeye Khady Lo, Porte-parole, ndeve.lo@un.org, portable : +243 997068227

Lieutenant-Colonel Charles Idjiwa, Porte-parole militaire, monusco-hq-mpiochief@un.org, tél. +243 81 890 31 78, portable : +243 81 89071 60

Adèle Lukoki, Relations médias, lukokiikola@un.org, portable : +243 81 890 77 06